

TRAMWAY

Obligation légale, l'enquête publique est aussi un moment clé pour permettre à chacun de donner son avis en disposant de toute l'information nécessaire à la compréhension globale du projet de tramway. Explications des objectifs et des modalités de cette étape de la vie du projet.

Enquête publique du 25 mai au 29 juin 2009 Venez vous informer et vous exprimer !



Conduite sous l'autorité du Préfet, l'enquête publique qui va se tenir du 25 mai au 29 juin 2009

a pour objectif de recueillir les observations du public sur la base d'un dossier qui présente de manière la plus complète possible le projet du tramway du Grand Dijon, ses impacts, ses attendus, ses implications sur les documents d'urbanisme. Elle porte donc sur la réalisation des deux lignes de tramway de l'agglomération dijonnaise et sur la mise en compatibilité du Plan d'Occupation des Sols/Plan Local d'Urbanisme des communes de Dijon, Chenôve et Quetigny. L'enquête publique sur le projet de réalisation des deux lignes

de tramway est dirigée par une commission d'enquête nommée par le président du tribunal administratif. Elle est composée de sept commissaires enquêteurs, dont deux suppléants. À l'écoute des citoyens, la commission d'enquête tient des permanences afin de recueillir leurs observations. À l'issue de l'enquête publique, la commission d'enquête examine les observations recueillies (le plus souvent dans les registres mis à disposition dans les mairies), rédige un rapport sur le déroulement de l'enquête et ses conclusions sur le projet. Ces

deux documents seront tenus à la disposition du public.

L'enquête publique a pour objectif d'obtenir la déclaration d'utilité publique, acte administratif reconnaissant, comme son nom l'indique, le caractère d'utilité publique d'un projet. Cette procédure permet à la collectivité de réaliser le projet et de se rendre propriétaire, si besoin par voie d'expropriation, de biens fonciers nécessaires à sa réalisation. C'est le Préfet qui la prononce au moyen d'un arrêté dans un délai d'environ 6 mois après la fin de l'enquête publique. ■

ENQUÊTE PUBLIQUE 25 MAI > 29 JUIN 2009 *participez!*



LIEUX DE CONSULTATION ET D'EXPRESSION

Mairie de Dijon

Hôtel de Ville Palais des États de Bourgogne Cour d'Honneur
OUVERTURE : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h30 à 18h
PERMANENCES : lundi 25 mai de 9h à 12h, samedi 6 juin de 9h à 12h, mercredi 10 juin de 16h à 19h, jeudi 18 juin de 12h à 15h, mardi 23 juin de 9h à 12h, lundi 29 juin de 15h à 18h

Mairie annexe de la Fontaine d'Ouche
Centre commercial de la Fontaine d'Ouche

OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
PERMANENCE : jeudi 4 juin de 15h à 18h

Mairie annexe des Bourroches
32 boulevard Eugène Fyot

OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
PERMANENCE : mardi 16 juin de 14h à 17h

Mairie annexe des Grésilles
6 avenue des Grésilles

OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
PERMANENCE : mardi 26 mai de 9h à 12h

Mairie annexe Mansart
2 boulevard Mansart

OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
PERMANENCE : mardi 23 juin de 14h à 17h

Mairie annexe de la Toison d'or
10 bis place Gramville

OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h
PERMANENCE : mardi 26 mai de 15h à 18h

Mairie de Chenôve

2, place Pierre Meunier
OUVERTURE : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
PERMANENCES : lundi 25 mai de 16h à 19h, jeudi 4 juin de 9h à 12h, samedi 13 juin de 9h à 12h, mardi 23 juin de 9h à 12h, lundi 29 juin de 15h à 18h

Mairie de Quetigny

Place Théodore Monod
OUVERTURE : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, le samedi de 9h à 12h
PERMANENCES : lundi 25 mai de 9h à 12h, vendredi 5 juin de 15h à 18h, samedi 13 juin de 9h à 12h, mardi 23 juin de 14h à 17h, lundi 29 juin de 9h à 12h

LIEU DE CONSULTATION UNIQUEMENT

Siège du Grand Dijon

40 avenue du Drapeau
OUVERTURE : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

Du 25 mai au 29 juin 2009, les observations pourront également être adressées par écrit à :
Monsieur le Président de la Commission d'Enquête « Tramway »
Mairie de Dijon
Place de la Libération
21000 DIJON

www.grand-dijon.fr